

## **Préavis municipal n°12.2025/2**

### **Participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en Complexe sportif régional Quatre-saisons, selon le système de financement régional.**

#### **Rapport de minorité**

Ce projet est un bel exemple de promotion du sport, surtout dans notre société actuelle où l'activité physique est en perte de vitesse et devient un enjeu sanitaire majeur pour notre jeunesse.

Pour ma part, je déplore le fait qu'une grande majorité des municipalités de l'ASI7 aient directement donné un avis défavorable à ce financement collectif et n'aient pas présenté de préavis à leur conseil respectif.

Nous sommes effectivement proches de puiseurs patinoires couvertes, mais celle de Morges est la seule de notre district. Bien que nous soyons à l'extrémité de celui-ci, nous en faisons tout de même partie. Ce système de financement, bien réfléchi, me semble un bon moyen de solidarité autour d'un projet d'envergure bénéfique à une large population.

Cette patinoire est également plus accessible, en période hivernale, que celles de Vallorbe ou du Sentier.

Je conçois le fait que les avantages proposés ne soient pas d'une grande importance, mais ces contreparties sont accessoires et le cœur du projet se trouve ailleurs.

Certes, la somme totale pour notre commune, en fonction de ses habitants, s'élève à 41'670.- chf. Cependant, ce montant sera réparti sur une durée de 30 ans. Cela représente au final 1,50 chf par habitant par année. Cette participation, comparée à d'autres dépenses de notre commune, me semble très acceptable.

Je tiens à préciser, qu'actuellement, il n'y a aucun autre projet en cours ou prévu prochainement qui nécessiterait d'avoir recours à ce type de financement proposé par l'ARCAM.

Pour toutes ces raisons, j'invite le Conseil général à soutenir ce préavis.

Pour la commission ad hoc, Sandrine Eymann

Pompaples, le 30.11.2025